

Vendredi 24 juillet 2020 – 14h00

Corona – Newsletter 11 - Renaix



Chers résidents de Renaix,

Malheureusement, en tant que bourgmestre suppléant, je suis contraint de reprendre le fil des lettres d'information. La raison est qu'actuellement les chiffres liés au corona dans notre pays ne vont pas dans le bon sens. Il est donc dans l'intérêt de chacun d'être vigilant à cette résurgence du coronavirus.

Le Conseil National de Sécurité s'est réuni le 23 juillet dernier pour faire le point sur l'état d'avancement et pour prendre des mesures plus renforcées. Cela a également des conséquences pour notre ville. Cette nouvelle situation a du être examinée par les instances compétentes et la police. Dans cette newsletter, vous prendrez connaissance des certaines mesures prises par la ville de Renaix.

6 règles d'or

Tout d'abord, il est important de souligner les six règles d'or que chacun d'entre nous devons respecter. Ce sont des règles essentielles dans la lutte contre le coronavirus :

- 1) Respectez les règles d'hygiène, lavez vos mains fréquemment.
- 2) Privilégiez les activités en extérieur car le risque de transmission y est plus faible.
- 3) Prenez des précautions supplémentaires avec les personnes à risque.
- 4) Respectez les distances de sécurité (1m50) et évitez tout contact physique (serrer la main).
- 5) Restreignez vos contacts à 15 personnes par semaines.
- 6) Limitez les réunions de groupe à 15 personnes.

L'application des directives autour de la « bulle sociale » est importante pour empêcher la propagation rapide du virus. Chacun devrait pouvoir rédiger une liste de toutes les personnes avec lesquelles il a eu des contacts étroits au cours de la semaine écoulée.

Le port du masque est obligatoire

Le port du masque est de toute façon fortement recommandé dans les situations où la distance de sécurité ne peut être garantie. Il y a maintenant un certain nombre d'obligations supplémentaires. A Renaix, il est désormais obligatoire de porter un masque buccal (pour les personnes de plus de 12 ans) :

- Lors de votre visite au parc de recyclage
- Durant le marché du mercredi et samedi.
- Dans tous les bâtiments publics. Cela signifie que vous devez porter un masque pour entrer dans l'hôtel de ville et dans tous les autres bâtiments publics tels que CC De Ververij, le hall des sports, le service du tourisme, les lieux de travail de jeunesse, etc. Il était déjà obligatoire à la bibliothèque. Si vous ne portez pas de masque, l'entrée dans le bâtiment vous sera refusée.
- Pour se rendre au restaurant (à table vous pourrez retirer votre masque)
- Dans les magasins.
- Dans le centre-ville de Renaix (en rue)

Le port du masque buccal dans le centre-ville de Renaix sera obligatoire à partir du samedi 25 juillet : l'axe commerciale à partir de la gare jusqu'au bas de la Rue au Vin, la Grande Place, la Rue au Poivre et la place autour de la Basilique. Des panneaux informatifs seront placés dans cette zone.

Les rues suivantes sont reprises dans cette zone : La Place Winston Churchill, la Rue de la Gare, la place Jean-Baptiste Guisset, Rue de l'Ypréau, Place Roosevelt, Rue au Vin, la Grande Place, la Rue au Poivre et les rues dans De Vrijheid, Rue Saint-Martin, Rue du Kapitel, Rue Cypriaan De Rore, Petit Marché, Rue du Bateau et Rue du Béguinage.

Temporairement pas de visites dans les centres de soins résidentiels

Tom Aelbrecht, directeur WZC De Linde: "Début juillet, nous étions soulagés d'annoncer que le pic de la pandémie corona était terminé et que les modalités de visite pouvaient être assouplies. Malheureusement, nous notons aujourd'hui que le nombre d'infections par COVID-19 à travers la Belgique augmente à nouveau rapidement. Nous sommes donc obligés de réagir rapidement pour limiter le risque pour nos résidents et en premier lieu en affinant à nouveau le dispositif de visite.

Concrètement, les visiteurs ne seront plus autorisés à partir d'aujourd'hui et les résidents ne seront plus autorisés à quitter la maison de retraite avant le mardi 28 juillet 2020. Dans les prochains jours, un nouvel arrangement de visite et une note (blanchisserie, courrier, etc.) seront rédigés pour que tout le monde puisse à nouveau avoir des contacts que ce soit dans un espace prévu à cet effet ou en plein air.

Il s'agit d'une mesure temporaire qui peut être assouplie à tout moment dès que les seuils d'alerte et l'évolution du virus corona le permettent. Nous soulignons que ces mesures plus strictes - en tenant compte du bien-être mental des résidents - sont nécessaires pour éviter l'introduction d'une interdiction générale des visites et des divertissements. »

Wim Wijballie, directeur WZC Hogerlucht, "Conformément aux directives du gouvernement flamand, plus aucune visite en chambre n'est possible au WZC Hogerlucht à partir du vendredi 24 juillet. A partir du mardi 28 juillet, une visite sera possible dans le babbelbox, après réservation. Cette mesure est prise pour protéger les résidents, les employés et les visiteurs. De cette façon, nous voulons non seulement garder le centre à l'abri de toute contamination, mais aussi éviter une interdiction totale de visite, comme nous l'avons connu de la mi-mars à la mi-mai. De plus, il reste essentiel de bien respecter toutes les règles d'hygiène et d'être très vigilant sur les symptômes chez les résidents et les employés.

Pas d'évènement en août : "Zotte Zomer" annulé

En concertation avec les échevins et les services concernés, il a été décidé de ne pas organiser d'événements en août. Cela signifie, entre autres, que la programmation prévue dans le cadre de « Zotte Zomer » sera annulée. Freiner la propagation et éviter une deuxième vague de contamination est notre première préoccupation.

Plus d'information

Pour plus d'informations, vous pouvez toujours visiter le site internet de la ville www.ronse.be/corona ou le site internet du gouvernement www.info-coronavirus.be. Le numéro de téléphone national **0800 14 689** est joignable de 8h à 20h. Sur les deux sites vous trouverez également une liste des questions fréquemment posées (FAQ).

Je le répète : lavez-vous suffisamment les mains, gardez vos distances et prenez soin de vous et des autres!

Votre bourgemestre suppléant,

Ignace Michaux